

DRAC PDL

53-2023-02-16-00006

Arrêté 2023/DRAC/PDA/ n° 6 du 16/02/2023
portant création des périmètres délimités des
abords (PDA) de la chapelle Notre-Dame-de-Pritz
et de l'église Saint-Pierre-le-Potier, protégés au
titre des monuments historiques (MH) sur le
territoire de la commune de Laval (Mayenne)



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale des affaires culturelles

ARRÊTÉ 2023/DRAC/PDA/n°06

**portant création des périmètres délimités des abords (PDA)
de la chapelle Notre-Dame de Pritz et de l'église de Saint-Pierre-le -Potier,
protégés au titre des monuments historiques (MH)
sur le territoire de la commune Laval (Mayenne)**

**Le préfet de la région Pays de la Loire
Chevalier de la Légion d'honneur**

- Vu** le code de l'environnement, notamment son article L. 123-1 ;
- Vu** le code du patrimoine, notamment ses articles L. 621-31 et R. 621-92 à R. 621-95 ;
- Vu** le code de l'urbanisme, notamment son article R. 132-2 ;
- Vu** le projet de périmètres délimités des abords de la chapelle Notre-Dame de Pritz, classée au titre des monuments historiques par arrêté du 02 mai 1938, et de l'église de Saint-Pierre-le -Potier, inscrite au titre des monuments historiques par arrêté du 22 août 1996, situées à Laval ;
- Vu** la délibération du conseil communautaire en date du 24 septembre 2020 prescrivant la modification du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)
- Vu** l'enquête publique prescrite par arrêté du Président de Laval Agglomération du 1^{er} juin au 9 juillet 2021, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur du 28 juillet 2021 ;
- Vu** la consultation de la SCI de Pritz, propriétaire de la chapelle Notre-Dame de Pritz, à Laval ;
- Vu** la délibération du conseil communautaire en date du 20 décembre 2021 donnant un accord sur le projet de création de périmètres délimités des abords autour des (MH) ;
- Vu** la délibération du conseil municipal de Changé en date du 18 février 2021 donnant son accord sur le projet de création d'un périmètre délimité des abords autour de la chapelle Notre-Dame-de-Pritz ;
- Vu** la délibération du conseil municipal de L'Huisserie en date du 18 février 2021 donnant son accord sur le projet de création d'un périmètre délimité des abords autour de l'église de Saint-Pierre-le-Potier ;
- Vu** l'accord de l'architecte des Bâtiments de France du 12 mars 2021 sur le projet de périmètre délimité des abords autour de la chapelle Notre-Dame de Pritz et de l'église de Saint-Pierre-le -Potier ;

Considérant que la création d'un périmètre délimité des abords permet de désigner les immeubles ou ensembles d'immeubles qui forment avec un monument historique un ensemble cohérent ou qui sont susceptibles de contribuer à sa conservation ou à sa mise en valeur ;

Sur proposition du directeur régional des affaires culturelles des Pays de la Loire ;

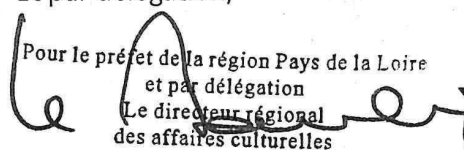
ARRÊTE

Article 1^{er} : Les périmètres délimités des abords de la chapelle Notre-Dame de Pritz, classée au titre des monuments historiques par arrêté du 02 mai 1938, et de l'église de Saint-Pierre-le -Potier, inscrite au titre des monuments historiques par arrêté du 22 août 1996, situées à Laval, sont créés selon les plans joints en annexe. Les tracés y figurant deviennent les nouveaux périmètres des abords de ces monuments historiques ;

Article 2 : Le secrétaire général pour les affaires régionales des Pays de la Loire, le directeur régional des affaires culturelles des Pays de la Loire, le chef de l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine de la Mayenne, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'État dans le département de la Mayenne.

Fait à Nantes, le **16 FEV. 2023**

Pour le préfet de la région Pays de la Loire
Et par délégation,

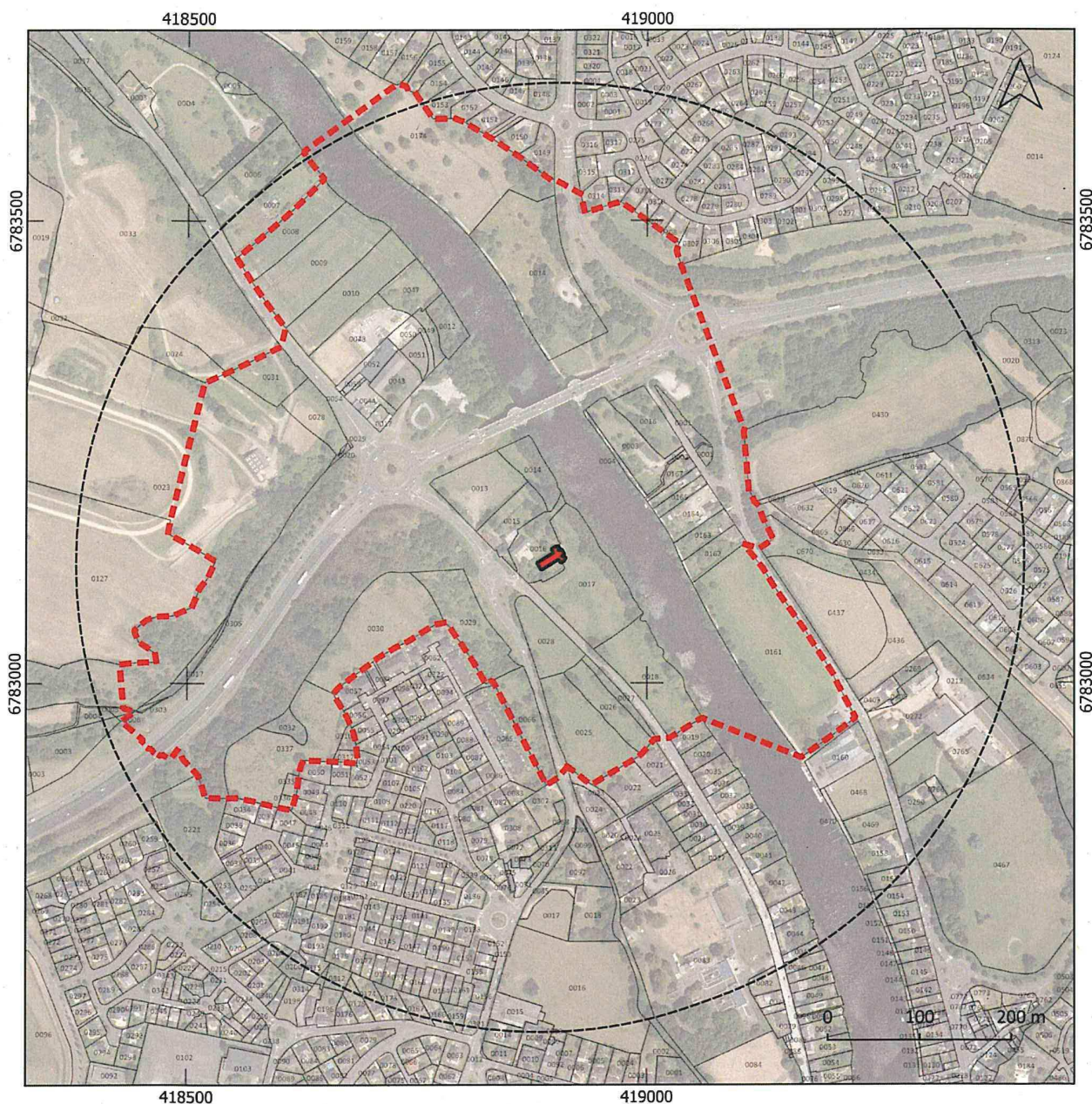

Pour le préfet de la région Pays de la Loire
et par délégation
Le directeur régional
des affaires culturelles




Marc Le Bourhis

Chapelle Notre-Dame de Pritz - Laval (53)

Monument historique classé par arrêté du 2 mars 1938

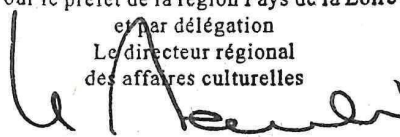
Plan annexé à l'arrêté 2023/DRAC/PDA/n°06 portant création du PDA en date du **16 FEV. 2023**



 Monument historique  Périmètre délimité des abords (PDA)  Ancienne servitude rayon 500 mètres

Département : Mayenne (53)
Commune : Laval // Changé
Section/Feuille : Laval AM/1, CZ/1 // Changé AE/1, AH/1, AR/1, YL/1
Date d'édition : 01/01/2022
Projection : RGF93 (EPSG 2154)

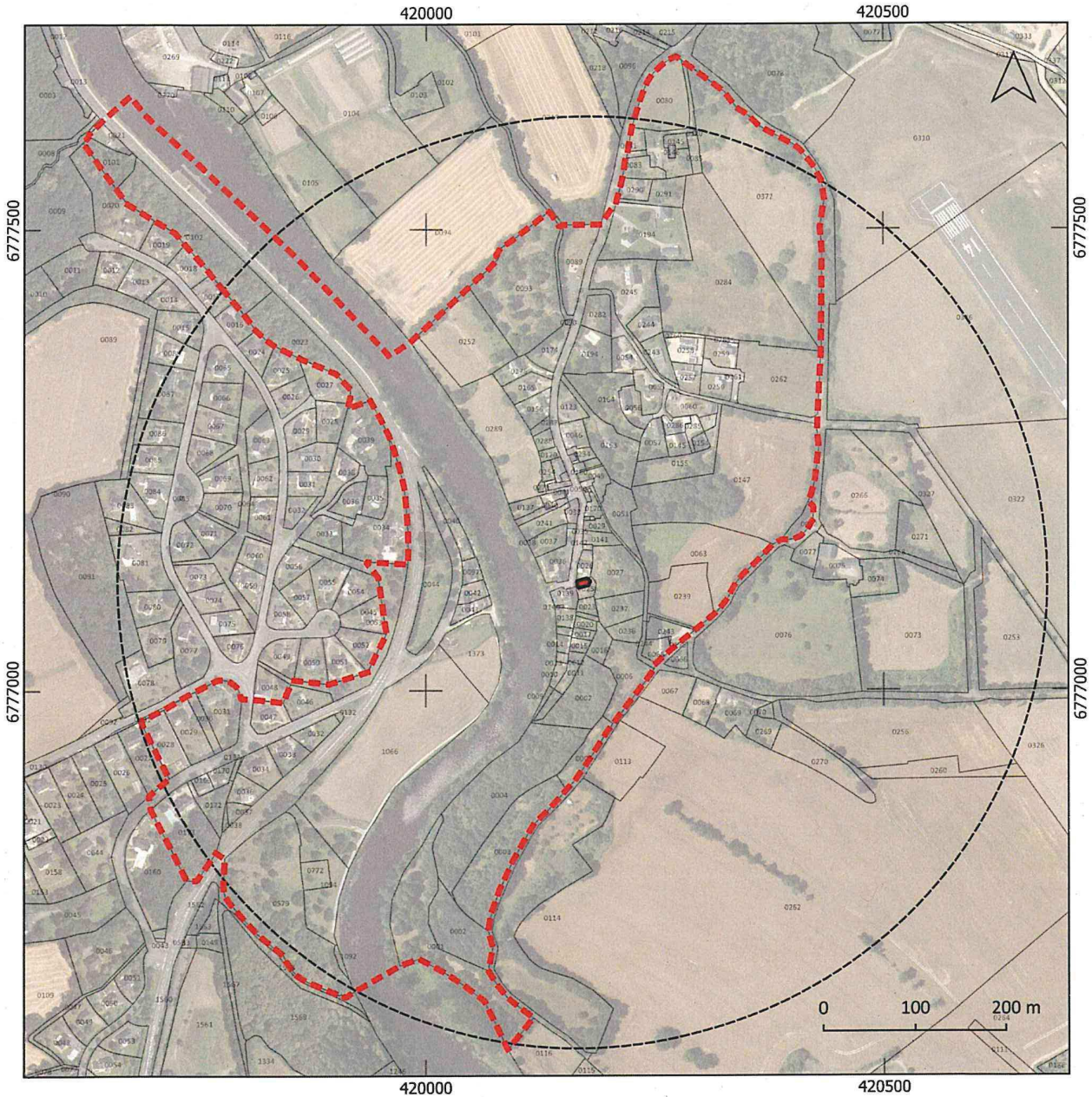
Sources : cadastre (DGFIP), monument historique, PDA et servitude (DRAC PDL), BD Ortho® (IGN©)
Conception : DRAC Pays de la Loire
Réalisation : DRAC Pays de la Loire | janvier 2023



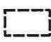
Pour le préfet de la région Pays de la Loire
et par délégation
Le directeur régional
des affaires culturelles

Marc Le Bourhis

Église de Saint-Pierre-le-Potier - Laval (53)

Monument historique inscrit par arrêté du 22 août 1996

Plan annexé à l'arrêté 2023/DRAC/PDA/n°06 portant création du PDA en date du 16 FEV. 2023



 Monument historique  Périmètre délimité des abords (PDA)  Ancienne servitude rayon 500 mètres

Département : Mayenne (53)
Commune : Laval // L'Huisserie
Section/Feuille : Laval BP/1, BR/1 // L'Huisserie OB/1, AD/1, AE/1
Date d'édition : 01/01/2022
Projection : RGF93 (EPSG 2154)

Sources : cadastre (DGFIP), monument historique, PDA et servitude (DRAC PDL), BD Ortho® (IGN©)
Conception : DRAC Pays de la Loire
Réalisation : DRAC Pays de la Loire | janvier 2023

Pour le préfet de la région Pays de la Loire
et par délégation
Le directeur régional
des affaires culturelles


Marc Le Bourhis